

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2015

ISOLEMENT ÉLECTRONIQUE DÉTENUS ET RENSEIGNEMENT PÉNITENTIAIRE - (N°
2571)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL13

présenté par
M. Goujon, rapporteur et M. Guy Geoffroy

ARTICLE 7

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de supprimer le gage, puisque la proposition de loi ne crée ni n'aggrave aucune charge publique ou perte de recettes.